

COMM'UNE ACTU

LA ROCHE-CHALAIS ◉ ST-MICHEL-L'ÉCLUSE-ET-LÉPARON ◉ ST-MICHEL-DE-RIVIÈRE

Un été festif



MAIRIE LRC

Place Émile Cheylud
24490 La Roche-Chalais

05 53 92 47 00
accueil@larochechalais.fr
larochechalais.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h puis de 14 h à 17 h

Permanence des élus
Jeudi de 10 h à 12 h

Restez connecté...

Retrouvez tous les événements
de la commune sur

larochechalais.fr



Mairie La Roche-Chalais



La Roche-Chalais



MAIRIE ANNEXE

Bourg Saint-Michel-l'Écluse-et-Léparon
24490 La Roche-Chalais

05 53 90 80 88
mairiesaintmichellegaron@larochechalais.fr
larochechalais.fr

Ouvert mardi, jeudi
de 8 h 30 à 12 h

Permanence des élus
Lundi de 10h à 12h

MAIRIE ANNEXE

Bourg Saint-Michel-de-Rivière
24490 La Roche-Chalais

05 53 91 42 95
mairiesaintmichelderiviere@larochechalais.fr
larochechalais.fr

Ouvert mardi, jeudi
de 13 h 30 à 17 h

Permanence des élus
Lundi de 14 h à 16 h



Comm'UNE Actu

Magazine d'information locale
de la mairie de La Roche-Chalais
Pl. Émile-Cheylud, 24490 La Roche-Chalais
Tél. : 05 53 92 47 00
ISSN 2967-6738

N° 7 : Novembre 2023

Impression à 1 900 exemplaires.
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres,
disponible en mairie et sur notre site internet.

Directeur de la publication :

Jean-Michel Sautreau.

Équipe de rédaction :

membres du conseil municipal,
membres des associations,
services municipaux.

Conception et réalisation :

Annie Longaud.

© Photos :

associations, mairie de La Roche-Chalais.

Impression :

Chalais Imprimerie F. Berton.



*Nous remercions toutes les personnes qui ont
collaboré à l'édition de ce magazine municipal.*

Sommaire

3 > Bilan mi-mandat

6 > Actualités municipales

8 > Culture & loisirs

10 > Vie sportive

11 > Patrimoine local

12 > Vie scolaire

16 > Actualités du Pays de Saint-Aulaye

17 > Dossier Permis de louer

21 > Actualités du Département

22 > Services municipaux

25 > Vie associative

35 > État civil

Bilan mi-mandat

“ Le développement de notre commune passe par son attractivité ! ”

Vouloir assurer le développement de notre commune ne peut seulement s'entendre sur le seul plan quantitatif. Nous pourrions aller jusqu'à penser, voire affirmer que l'augmentation du nombre d'habitants ne pourrait se faire que par la qualité des services produits au fil des années.

Développement et attractivité vont donc de pair et l'un ne peut se penser sans l'autre !

Mais encore faut-il savoir s'appuyer sur une situation se devant d'être saine. Ainsi, nous avons pris du temps avant de décider d'engager certains travaux et nous sommes passés par diverses études afin de mieux saisir le lien entre intentions et projets.

L'exemple le plus significatif peut être le dossier du forage de Fonsèche qui devrait entrer en fonction en 2025. Faute de données fiables, non sur la quantité et la qualité de l'eau issue de ce projet forage engagé sous la précédente mandature, il nous a fallu comparer la production avec les besoins eu égard à l'étendue de notre commune. Et c'est là que des données fiables nous manquaient. Grâce au nouveau délégataire SAUR, nous avons pu enfin obtenir ces données et engager le chantier avec le Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24).

De même, penser « attractivité » ne pouvait suffire et une étude de plusieurs

mois sous la conduite du Centre d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Dordogne (CAUE) nous a fait engager progressivement divers chantiers dans le bourg de La Roche-Chalais, et ce de manière coordonnée, tout en précisant bien évidemment que le travail se fait dans le temps et par étapes.

Ce travail par étapes successives concerne bien évidemment les bourgs de Saint-Michel-de-Rivière et Saint-Michel-l'Écluse-et-Léparon, tout comme l'ensemble de la commune dans sa grande diversité.

Mais pour avancer, encore faut-il que les finances soient saines.

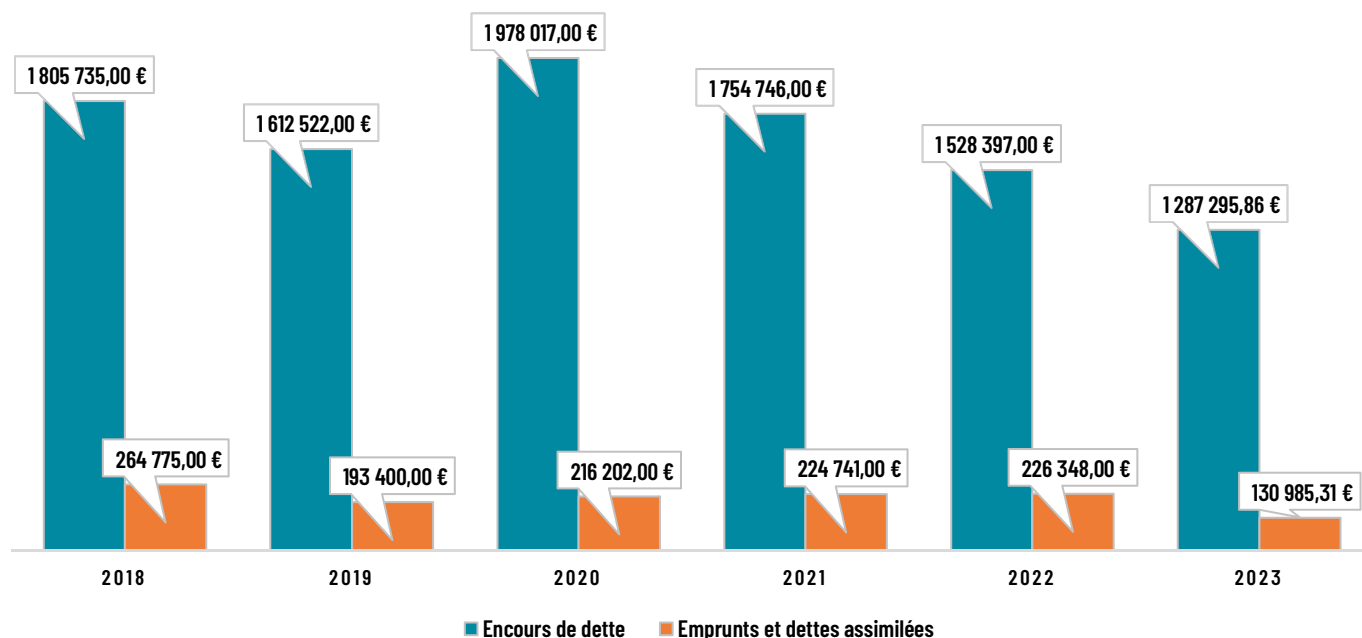
Les deux tableaux qui suivent (page 4) montrent l'évolution des budgets communaux et notre capacité à emprunter qui augmente de manière sensible chaque année, sachant qu'à cette heure pas un seul centime n'a été emprunté et que les actions réalisées l'ont donc été sur fonds propres et avec les aides de l'État, du Conseil Départemental et du Conseil Régional qu'il nous faut vivement remercier.

Les finances ainsi présentées nous permettent donc d'avancer, à la fois sur ce qui a été réalisé à ce jour, ce qui est en cours et ce qui pourrait être engagé à terme.

Tableau 1 : Évolution des budgets

Bilan financier 2018 - 2022 Budget principal					
	2018	2019	2020	2021	2022
BUDGET PRIMITIF	3 357 040,25 €	3 518 742,98 €	3 879 374,03 €	4 460 320,36 €	4 648 956,06 €
Dépenses de fonctionnement	2 494 768,00 €	2 695 595,00 €	2 526 772,00 €	2 854 527,00 €	2 964 684,00 €
Dont masse salariale	1 355 458,73 €	1 387 777,46 €	1 345 552,76 €	1 474 904,57 €	1 559 252,33 €
Recettes de fonctionnement	3 078 847,00 €	3 546 928,74 €	3 345 520,42 €	3 721 026,00 €	3 529 824,84 €
Résultat comptable de fonctionnement	584 079,00 €	851 333,74 €	818 748,42 €	866 499,00 €	565 140,84 €
BUDGET PRIMITIF	1 645 229,01 €	2 978 134,07 €	2 490 303,27 €	2 074 140,41 €	3 151 191,29 €
Dépenses d'investissement	813 187,88 €	743 242,72 €	1 629 118,60 €	1 182 088,48 €	1 375 028,83 €
Recettes d'investissement	754 587,95 €	1 277 983,66 €	1 509 182,74 €	357 514,46 €	2 016 480,42 €
Résultat comptable d'investissement	- 58 599,93 €	534 740,94 €	- 119 935,86 €	- 824 574,02 €	641 451,59 €

Tableau 2 : Évolution de la dette



Mais encore faut-il préciser ce que sont pour nous les conditions du Développement de notre commune.

Trois piliers nous semblent incontournables :

*En premier lieu,
le champ économique occupe
une large part de notre action.*

Il s'agit là d'agir afin de générer de l'emploi par divers canaux. Citons notre essai de démarche de rachat du bâtiment Polymeca face à KSB en lien avec le Conseil Départemental. Citons également une étude visant à développer la Zone Industrielle en lien avec la Préfecture, Zone industrielle qui se nommera prochaine-

ment Georges RIVALS, nom du fondateur d'AMRI en lien avec le maire d'alors M. Bonichon. Sur cette même zone, près de la D 674, un dossier a été déposé en Préfecture pour la construction d'un crématorium. Mettons également en avant le rachat par la commune du Bar L'Escale qui devrait rouvrir tout début janvier 2024. Nous savons que le petit commerce souffre dans tant et tant de communes rurales. C'est pourquoi nous sommes très attentifs et présents dans le travail fait au sein de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye.

En second lieu, l'Habitat est également une priorité et veut couvrir l'ensemble des besoins communaux.

C'est vrai pour :

- ❖ **L'habitat résidentiel** avec le lotissement le Méridien désormais quasiment totalement occupé.
- ❖ **L'habitat pour personnes âgées autonomes** en lieu et place de l'ancien EHPAD.
- ❖ **L'habitat social** en lien avec l'Office public Périgord Habitat
- ❖ **L'habitat à rénover** pour lequel sont prévues diverses mesures nationales que nous relayons régulièrement, soit dans des réunions publiques, soit dans nos différents canaux de communication

Enfin, en troisième lieu, nous rangeons moult dossiers dans le registre des Services, un registre aux multiples ramifications.

Citons quelques-uns de ces domaines qui amènent à des budgets conséquents mais tous centrés sur l'objectif du bien-être de chacune et chacun :

- ❖ **Eau et assainissement** avec un programme pluriannuel de travaux sur différents secteurs de la commune.
- ❖ **Routes** pour lesquelles la facture ne cesse d'augmenter chaque année sans que nous ne reculions le moins du monde sur la sécurité à assurer.
- ❖ **Vie associative** que nous encourageons sans retenue.
- ❖ **Enfance** avec une possibilité d'extension du Centre de loisirs permettant d'accueillir plus d'enfants.
- ❖ **Jeunesse** avec le Point Jeunes intercommunal en résidence à La Roche-Chalais.
- ❖ **Dronne et Double** comme éléments essentiels de notre patrimoine, à faire vivre et prospérer.

- ❖ **Sécurité** en lien continu avec les services de Gendarmerie et les Pompiers que nous devons saluer pour leur courage et leur dévouement.
- ❖ **Santé** qui est un domaine des plus inquiétants et pour lequel nous nous battons face au phénomène grandissant de désertification médicale.
- ❖ **Culture et Sport** qui veulent participer au bien-être de toutes et tous ainsi qu'au rayonnement de notre commune.

La liste de ces éléments ne peut être exhaustive. La réunion publique du 21 septembre dernier qui a réuni nombre de nos Concitoyennes et Concitoyens a su expliciter différents chantiers en cours, un des plus importants, non pour coller à l'actualité mais pour suivre la ligne qui est la nôtre depuis le premier jour de mai 2020, étant celui des énergies. Une importante réflexion est en cours et nous ne manquerons pas d'en faire un point précis d'information.



En attendant, sachez que l'ensemble de l'équipe municipale est au travail. Elle se veut à l'écoute tout en décidant en responsabilité afin d'apporter une touche vivante à notre commune sans jamais oublier les racines, la diversité du territoire communal devant être considérée comme une richesse et non un handicap. Diversité et Unité demeurent les maîtres mots de notre action au service d'un Développement sans cesse nécessaire.

Jean-Michel SAUTREAU,
Maire

Delphine VICAIRE-BONNIEU,
Maire déléguée de Saint-Michel-de-Rivière

André VIAUD,
Maire délégué de Saint-Michel-l'Écluse-et-Léparon

La Roche-Chalais : La **Petite ville de demain** qui deviendra un jour grande !

Un an après la signature de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), le Comité de Pilotage mis en place à l'échelle du Pays de Saint-Aulaye – à travers les deux communes lauréates du dispositif « Petites villes de demain » – s'est réuni à La Roche-Chalais le 27 septembre dernier pour suivre en présence de Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture, Nicolas Dufaud et de l'ensemble des partenaires financiers et techniques, l'avancement des projets de revitalisation inscrits au programme.

Concernant notre commune, pour rappel 4 orientations ont été déclinées en 8 fiches actions.

Repenser l'aménagement du centre-bourg

L'occasion d'évoquer l'aménagement de la place du puits qui chante suite aux réunions de travail organisées avec le maître d'œuvre SALTUS et l'ATD 24 en amont des phases de concertation menées aux côtés des commerçants et des riverains de la place.

Améliorer l'offre d'habitat en centre-bourg

La mise en œuvre du permis de louer contribuera à cet objectif d'amélioration de l'habitat. Nous continuerons également d'encourager les propriétaires de biens à rénover leur logement. Le travail de lutte contre la vacance sera également poursuivi afin de diversifier ce parc immobilier qui sera prochainement doté de logements inclusifs avec la réhabilitation de l'ancien EHPAD.

Maintenir et renforcer le commerce en centre-bourg

Les animations commerciales coordonnées avant le passage du Tour de France le 8 juillet 2023 démontrent que la cohésion entre forces vives commerciales est une solution à privilégier pour animer le centre-bourg et rester résilient dans un contexte de réduction de pouvoir d'achat des Rochalaisiens. L'ouverture prochaine du bar sera également un signe fort pour donner du sens à cette stratégie de redynamisation et les efforts se poursuivront également pour encourager l'installation de nouveaux commerçants.



Agir pour la transition écologique

Le développement des cheminements piétonniers destinés à connecter les espaces forts de la commune se poursuivra.

L'occasion de rappeler que le plan d'actions est la traduction opérationnelle du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.



Crématorium

Lors de sa séance du lundi 2 octobre, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le contrat liant la commune et un concessionnaire pour la construction et l'exploitation d'un crématorium à horizon fin 2025. Ce contrat précise que la construction se fera sur un terrain appartenant à la mairie (zone de Fonsèche) et que le coût de la dite construction sera à la charge du concessionnaire.

Les normes pour un tel édifice sont très exigeantes et la technologie très avancée en ce domaine permet d'éviter tout type de pollution.

Toutes les demandes formulées par la commune ont été prises en compte dans ce projet, en particulier dans le domaine environnemental, que ce soit pour les aspects paysagers, le choix des matériaux de construction où le bois aura toute sa place, mais aussi au titre de l'énergie nécessaire, le solaire ayant lui aussi toute sa place dans ce projet.

Le permis de construire est donc déposé en bonne et due forme et les démarches administratives vont suivre leur cours.



Des sorties pour TOUS les goûts

Revitaliser notre territoire
grâce à une culture dynamique



La troisième édition de ce dispositif avait pour unique objectif de faire vivre et vibrer ce lieu si bien connu de la population locale, « La Terrasse ». Les deux éditions précédentes nous ont permis de peaufiner nos propositions pour l'été 2023.

Ces animations et activités ont été accompagnées par le relais de l'**Office du Tourisme du Pays de Saint-Aulaye**, présent tout au long de l'été pour informer et promouvoir les forces et atouts touristiques de notre territoire. L'édition s'est clôturée le 25 août dernier avec un magnifique **concert de Gianni Bee**.

La municipalité ne peut que remercier une nouvelle fois tous les intervenants, artistes, commerçants, artisans, agents de la commune et associations qui ont contribué à faire vivre ce lieu.

L'heure est maintenant au bilan, et la préparation de la saison 4 va bientôt commencer.

Vous souhaitez apporter des remarques et participer au développement de ce dispositif, n'hésitez pas à envoyer un mail à **Alain TROTET** à l'adresse bureaudessports@larochechalais.fr.



Saison 3 : un triomphe incontestable !

Avec plus de 10 concerts, 2 marchés nocturnes, 5 petits marchés, et de nombreuses animations proposées par les associations (cinéma en plein air, le festival « Jazz et Vin en Double », les majorettes de Saint-Aigulin, les ateliers créatifs des « Petits Ateliers », le yoga, etc.), cette saison 3 des « Pieds en Terrasse » a été un véritable succès.





Une salle culturelle pour TOUS les artistes

Quatre grandes expositions ont eu lieu cette année. La saison culturelle du Temple a débuté le 20 juin dernier avec la participation de l'artiste locale **Anne Debenais**, qui nous a présenté une magnifique exposition de peintures.

Ensuite, nous avons eu la chance d'accueillir une incroyable exposition de **Jean-Luc Petit**, collectionneur de vélos, de maillots et d'objets liés au Tour de France. Plus de 450 personnes sont venues voir et revoir cette collection.

En juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir une autre artiste locale, **Annie Soulé**, accompagnée de deux de ses amis Jocelyne Pouvalour et Philippe Caillat, pour une exposition de pastels.

La saison s'est clôturée par une **exposition d'art contemporain** originale prêtée par le Département de la Dordogne, qui a su surprendre, étonner et interpeller. Un travail de concertation avec les responsables du Département de la Dordogne a été réalisé afin de partager le Fonds d'Art Départemental et de promouvoir le travail des artistes.



Le sport rassemble notre ville

Le Tour de France à La Roche-Chalais : une réussite grâce aux bénévoles et à la municipalité

Après plusieurs mois de préparation, les festivités entourant le passage du Tour de France resteront des moments inoubliables. Le comité de pilotage, composé de nombreux bénévoles, et la volonté de la municipalité de faire de ce passage un événement majeur dans la vie de la commune, ont permis de mobiliser fortement et d'insuffler une ferveur populaire le 8 juillet dernier.

Le travail accompli pendant des semaines par les élus, les associations, les services de la mairie et les bénévoles a permis de mettre en valeur La Roche-Chalais pendant quelques minutes à l'écran sur France Télévision.

L'objectif d'un tel événement était de proposer des moments culturels (expositions, conférences), festifs (marché nocturne, concert...) et populaires (anciens coureurs, bandas, buvette inter-associative...). Cette mobilisation s'est manifestée visuellement par toutes les décorations dans le village, la création d'une sculpture originale sur la place du Puits-qui-Chante, sans oublier un visuel géant élaboré par les Amis des Tracteurs au lieu-dit Beynaud, immortalisé par les caméras de France Télévision.



Le bassin de vie, une réalité !

Cet été, nous avons pu constater que s'entendre et s'organiser avec nos voisins et amis de Saint-Aigulin n'était plus une simple volonté, mais une réalité. Cela s'est manifesté à travers diverses initiatives telles que la collaboration avec les membres d'associations de Saint-Aigulin pour l'organisation des festivités autour du Tour de France, la coopération avec les membres du club de natation pour une gestion commune de la piscine, ou encore la fusion des clubs de football en vue de mutualiser et de développer le projet sportif et associatif.

Nous espérons sincèrement que ces initiatives et actions communes se poursuivront, se renforceront et connaîtront le succès pour l'avenir de notre communauté.

Un voyage d'hier à aujourd'hui

D'une ancienne école jusqu'au Forum des associations

Un week-end enrichissant à la découverte de notre patrimoine

Plusieurs animations se sont déroulées les 15 et 16 septembre derniers afin de mettre en valeur notre patrimoine local au travers d'un programme très varié.

Tout d'abord, le **vendredi 15 septembre**, des dizaines de personnes se sont rendues au Foyer de Saint-Michel-de-Rivière pour se retrouver et échanger à propos de la *Dronne*.

Le livre de **Rudy Molleman**, intitulé *La Dronne, de la source à l'embouchure*, a permis à l'ensemble de l'assemblée de redécouvrir l'histoire riche de cette rivière, considérée comme l'une des plus belles de France. Cette occasion a également été marquée par la **célébration du centenaire de la société de pêche**.



Le **samedi 16**, un rassemblement avait été organisé à l'ancienne école du hameau de « La Ronze » à Saint-Michel-l'Écluse-et-Léparon, où plusieurs anciens enseignants et élèves se sont retrouvés autour de la maison qui a servi d'école pendant plus d'un siècle.



L'après-midi a été consacré à l'organisation du Forum des associations, avec la participation de plus de 30 associations locales.

Cette journée a été rythmée par de nombreuses animations et a culminé par une **cérémonie mettant à l'honneur des dizaines de bénévoles** engagés au sein du tissu associatif local.

Ce fut également l'occasion de découvrir, autour d'un pot de l'amitié, les œuvres de **Claude Mornet**, exposées dans le hall de la salle de spectacle tout au long du mois de septembre.

Pour clôturer ce week-end, l'association SaMiRi a organisé un repas festif et convivial qui a attiré plus de 130 personnes, dont de nombreux bénévoles des différentes associations locales. Ce repas a ainsi permis aux responsables des différentes associations de se rencontrer, de discuter et de partager un moment de convivialité.



École Sacré-Cœur

Rentrée 2023 : une belle année s'annonce au Sacré-Cœur

Le 4 septembre, ce sont les petits qui regagnent en premier les bancs de l'école.

Le lendemain, le 5 septembre, les plus grands les rejoignent.

La rentrée s'est faite dans la bonne humeur et l'esprit familial d'un petit déjeuner proposé par l'association de parents d'élèves. Les rires, les jeux, les craintes et les questions des 99 élèves emplissent de nouveau la cour de l'établissement.

Morgane Rambert et Frédérique Lévêque enseignantes en CM et en CP-CE1 rejoignent Louis Biscay et Amélie Demontier, enseignants en CE et en maternelle.

Romane Beccari intègre l'équipe à la place d'ATSEM avec Mélissa Buil et Ricardo Sacramento, apprentis.

Carole Boulanger reste aux commandes de la cantine et de l'entretien, avec Capucine Lorenzo.

3 AESH : Nathalie Olivier, Gaëlle Bourgade et Justine Bourreau et Lorentine Muzac, en service civique, font également partie de l'équipe.

Une équipe dynamique, qui a à cœur d'aider les enfants à s'épanouir intellectuellement, socialement et affectivement, et de les accompagner dans les apprentissages.

Le projet de l'année, autour de la découverte de la France, fera « voyager » les élèves et prendra des allures sportives à l'approche des Jeux Olympiques.

Déjà, les cases du calendrier scolaire se remplissent de projets :

- ❖ **Manifestations annuelles** (marché de Noël, théâtre, kermesse).
- ❖ **Journées à thème** : Octobre rose, épiphanie, Noël, fête du printemps, fête de la Musique.
- ❖ **Rencontres** à la maison de retraite ou avec le collège Jeanne d'Arc.

- ❖ **Sorties** au cinéma ou à la bibliothèque.
- ❖ **Actions civiques** (par ex. : nettoyage des rues de La Roche-Chalais le 19 septembre dernier, commémorations...), **solidaires** (pour les soldats, pour des enfants d'un IME, dictée Ela, course).
- ❖ **Organisation d'un voyage** au Futuroscope et, plus localement, à Échourgnac ou aux Journées de la Science.

*Les premiers projets sont lancés...
L'école c'est reparti ! Youpi !*



Bénédictio des cartables



École Sacré-Cœur

12 av. du Périgord – 24490 La Roche-Chalais
Cheffe d'établissement : Amélie Demontier

☎ 06 31 01 16 21 ✉ sacre-coeur.lrc@wanadoo.fr

🌐 ecole-sacrecoeur.e-monsite.com

Collège Jeanne d'Arc

Une rentrée tout feu tout flamme !



Les nouveaux élèves de 6^e du collège Jeanne d'Arc lors de leur journée de rentrée 2023.

Avec des effectifs encore en hausse, le collège Jeanne d'Arc a connu une rentrée dynamique. Après une matinée consacrée à la découverte de leur nouvel univers, les élèves de 6^e ont passé l'après-midi à la caserne des pompiers. Ces derniers les ont chaleureusement accueillis pour une visite instructive et un atelier de sensibilisation au secourisme.

Le lendemain, les élèves des autres classes les ont rejoints : ils ont découvert une équipe d'enseignants motivée dans un décor rénové : espaces intérieurs repeints, menuiseries remplacées, installation de nouveaux tableaux...

Le collège s'engage aussi plus activement pour l'environnement : outre les déchets recyclables, le collège trie désormais les déchets compostables et les déchets de trousse jusqu'ici destinés à l'enfouissement. Le poids des déchets non recyclables a ainsi été divisé par trois ! L'installation d'éclairages à LED favorise aussi les économies d'énergie tout en améliorant le confort.

Deux escouades d'élèves volontaires vont cette année participer à la vie de l'établissement : tout d'abord des « ambassadeurs du vivre-ensemble » seront chargés de favoriser la cohésion et de participer à la prévention du harcèlement, mais aussi des « éco-délégués » auront la mission de sensibiliser la communauté aux questions environnementales et de proposer des actions destinées à réduire notre empreinte collective.

Conformément aux directives ministérielles, les élèves de 6^e bénéficient désormais de séances obligatoires de devoirs faits et d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français, toutes prises en charge par des enseignants.

Mi-septembre, les familles des élèves ont été conviées à une réunion de présentation générale au cours de laquelle ils ont pu faire la connaissance de tous les membres de l'équipe et découvrir les orientations pédagogiques.

Bien entendu, les projets sont toujours aussi nombreux cette année : deux voyages (Andalousie et classe de mer), sortie culturelle à Périgueux, séance de théâtre au cinéma, stage de préparation au brevet des 3^e hors les murs...

L'équipe est fière de proposer aux élèves des conditions d'enseignement favorables à leur épanouissement et de conduire chacun d'eux sur la voie qui lui correspond le mieux, en tenant compte de sa personnalité et de ses aspirations.



Collège Jeanne d'Arc

Pl. Émile Cheylud – 24490 La Roche-Chalais

☎ 05 53 91 30 79

✉ college.jeannedarc24@orange.fr

🌐 jda24.fr

École élémentaire Émile Brugne

Des projets et des réalisations

L'école promotrice de la santé et du bien être des élèves, accompagner les élèves et les aider à se projeter comme les citoyens du XXI^e siècle, prendre en compte les difficultés scolaires pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous... sont les axes de notre projet d'école pour la période 2022-2025.

L'école reprend son rythme, les projets se mettent en place les uns après les autres.

Si certains sont bien connus de tous comme la participation des élèves de CM aux commémorations des deux conflits mondiaux, « école et cinéma », le cross... d'autres sont de grandes nouveautés.

Cette année, tous les élèves iront au musée, pratiqueront une activité artistique, revisiteront une œuvre. C'est notre projet « **Tous au musée** ».

La classe de découvertes pour les CM2 de notre école continue à exister, grâce à la participation et à la volonté de tous. Un tel projet est toujours très riche d'apprentissages pour chaque élève.

Fin mars 2023, nous avons passé cinq jours à Sauméjan-en-Gascogne, dans le Lot-et-Garonne, à la frontière des Landes, pour développer majoritairement nos compétences en anglais et dans les arts du cirque.

Les élèves ont baigné dans l'univers d'Harry Potter : le livre des potions a permis d'acquérir du vocabulaire et d'effectuer des mélanges explosifs, les règles du Quidditch ont été vite acquises pour gagner en équipe. Ils ont aussi



Les CM2 de l'école Émile Brugne en voyage.

découvert la vie du résinier d'autrefois ainsi que les essences et les ressources de la forêt landaise depuis plusieurs siècles.

Chaque journée de ce voyage a été ponctuée de trois heures de pratique sous un vrai chapiteau de cirque. Garçons et filles ont donc eu la possibilité de se perfectionner au trapèze, au tissu, au cerceau, au funambulisme, au jonglage, ce qui n'est pas si courant. À leur retour, chacun a eu l'occasion d'écrire son journal de bord, afin de partager ses émotions, et ce qu'il a retenu de ce voyage. Comme à chaque fois, les images (photos, vidéos) ont été fixées et offertes à tous les élèves en fin d'année. Ils sont revenus avec de nombreux beaux souvenirs, qui leur permettront d'avancer dans notre monde avec davantage de ressources, de connaissances et d'assurance.

Merci à tous les partenaires financiers (qui sont nombreux) **et aux accompagnateurs bénévoles**, qui rendent possible un tel projet vraiment onéreux, mais tellement efficient auprès de tous les élèves de notre école publique.



Jean Peyron dans la classe de CM1

École élémentaire Émile Brugne
Place de l'Étoile- 24490 La Roche-Chalais
☎ 05 53 91 32 11
✉ ce.0240670y@ac-bordeaux.fr

École maternelle publique

Ouverture d'une cinquième classe

L'école maternelle a ouvert ses portes dès le lundi 4 septembre pour accueillir tous nos petits élèves. Les enfants sont accueillis 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il n'y a pas classe le mercredi.

Cette année scolaire l'école a ouvert une cinquième classe pour permettre aux élèves de grande section de bénéficier de conditions idéales pour leur future entrée en classe de C.P. Elle est donc composée :

- ❖ Une classe de T.P.S. / P.S. avec Mme Marly Nathalie (enseignante) et Mme Chaussat Isabelle (ATSEM)
- ❖ Une classe de P.S. avec Mme Sabre Jessica (enseignante et directrice), Mme Bernagaud Marina (enseignante le mardi) et Mme Bonnin Lauriane (ATSEM)
- ❖ Une classe de M.S. avec Mme Mazière Léa (enseignante) et Mme Paret Amandine (ATSEM)
- ❖ Une classe de G.S. dédoublée avec Mme Boissonnot Stéphanie (enseignante) et Mme Pannetier Rosemary (ATSEM les jeudis et les vendredis)
- ❖ Une classe de G.S. dédoublée avec Mme Vergne Véronique (enseignante) et Mme Pannetier Rosemary (ATSEM les lundis et les mardis)

Notre école est habilitée pour accueillir les enfants dès leurs 2 ans (même s'il n'y a pas d'obligation scolaire pour ces tout-petits). Ils font alors une année de Toute Petite Section. Pour être inscrit, l'enfant doit être âgé de 2 ans avant le 31 décembre, avoir les 11 vaccins obligatoires à jour et être prêt à la vie en collectivité.

À ne pas oublier : la scolarité est obligatoire dès 3 ans.

Confier son enfant à des enseignants de l'école maternelle, c'est lui permettre d'apprendre la vie en collectivité et de devenir élève.

Voici les horaires de l'école maternelle :

- ❖ 8 h 40 – 11 h 40 pour les matinées,
- ❖ 13 h 20 – 16 h 20 pour les après-midis.

Une garderie est proposée dès 7 heures dans les locaux scolaires. Après la journée de classe, elle est assurée jusqu'à 18 heures au Centre de loisirs « La Bergerie ».

À l'école maternelle, les activités des cinq domaines d'apprentissage des programmes visent à donner à chaque élève la possibilité d'acquérir le niveau requis pour l'entrée au CP.

Au cours de ses années à l'école maternelle, un enfant apprend à écrire, à raisonner, découvre la numération, utilise un ordinateur, fréquente une bibliothèque, s'épanouit dans bien d'autres domaines (sport, culture, arts visuels, danse, musique...). Un spectacle par trimestre est offert par la coopérative de l'école. Des échanges réguliers sont effectués entre les élèves de Grande Section et les élèves de CP de l'école élémentaire dans le but de faciliter la future transition.

Divers projets sont mis en place dans chaque classe. Cette année est particulière puisque nous sommes dans une Année Olympique. L'accent sera mis sur l'activité physique, la santé, les valeurs ainsi que la découverte du monde et la différence.

Nous adhérons cette année encore au programme « École et Cinéma » proposé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Les plus jeunes pourront découvrir le Cinéma (salle Le Club de La Roche-Chalais) pour deux films dans l'année et trois pour les élèves de GS. Ce projet ludique est choisi pour diversifier les activités de langage.

La directrice : **Jessica Sabre**

École maternelle publique

Av. de la Double- 24490 La Roche-Chalais

☎ 05 53 91 44 15

✉ ce.0241028m@ac-bordeaux.fr

Atchoum réalise vos souhaits de mobilité en milieu rural

Atchoum
AIDER VOS VOISINS EN CONDUISANT ?
C'EST TOUT SIMPLE.

- 1 Réservez - nous directement par téléphone ou sur notre site internet **atchoum.eu** et enregistrez vos trajets quotidiens.
- 2 Une fois inscrit, vous recevrez les demandes de transport qui correspondent à vos trajets et à votre disponibilité.
- 3 Vous utilisez votre base à la date prévue et êtes indemnisé directement, en fonction de la distance parcourue.

Atchoum
0 806 110 444
Coût d'un appel local, service d'appel gratuit.

PLUS D'INFORMATIONS... UN SERVICE PROPOSÉ PAR Pays de Saint-Aulaye



BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?

Contactez - nous directement par téléphone, notre équipe trouvera la solution la plus adaptée à votre déplacement, parmi les



Une solution simple et pragmatique **POUR** et **PAR** les habitants du Pays de Saint-Aulaye, en réponse aux besoins de mobilité du territoire.

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye ont notamment travaillé sur l'étude de solutions favorisant la cohésion sociale au sein du territoire intercommunal.

Différents dispositifs ont été examinés par la Commission en charge du sujet Mobilité. L'idée était notamment de déployer au profit de l'ensemble des habitants du territoire du Pays de Saint-Aulaye, une solution facilitatrice de mobilité.

ATCHOUM en tant qu'entreprise solidaire d'utilité sociale propose deux services de mobilité en milieu rural auxquels la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye a souhaité recourir :

1. Du covoiturage ; en ne changeant rien à vos trajets quotidiens, vous pouvez sûrement rendre service à quelqu'un de votre territoire en covoiturant.

2. Du transport solidaire à la demande sur la base d'une participation financière au kilomètre. Sur votre temps libre, vous pouvez également aider quelqu'un qui n'a pas de solution de transport et le conduire là où il a besoin d'aller, juste une fois ou peut-être plus...

Dans les deux cas, les tickets de mobilité achetés par les personnes transportées per-

mettent d'indemniser les chauffeurs sur la base d'une participation financière au kilomètre.

ATCHOUM permet donc la mise en relation de particuliers situés en milieux ruraux pour se déplacer grâce aux plateformes dédiées suivantes :

- Un site Internet : <https://www.atchoum.eu>
- Une **application mobile** (disponible iOS et Android) relais du site Internet
- Un centre d'appel téléphonique via le numéro de téléphone **0 806 110 444** (appel non surtaxé)

En s'abonnant à la solution mobilité d'Atchoum, la Communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye garantit à l'ensemble de sa population un accès gratuit au service de mise en relation proposé par Atchoum.

Vous connaissez des personnes ayant des difficultés à se déplacer ?

Vous avez envie de devenir un acteur de la mobilité et de compléter vos revenus en vous déplaçant vous-même ?

Le transport Solidaire a maintenant besoin de Vous !

Rendez-vous médicaux / Courses / Trajets vie associative / Rendez-vous personnels...

Et si vous partagiez votre route en contactant Atchoum ?



DOSSIER ◀◀

PERMIS de LOUER

*Instrument de préservation de la salubrité
des logements locatifs*

Outil de lutte contre l'habitat indigne



À partir du **14 octobre 2023**

La loi du 6 juillet 1989 indique que tout bailleur doit remettre à ses locataires les clés d'un logement décent, c'est-à-dire ne comportant aucun risque pour sa sécurité, qu'il s'agisse de son intégrité physique ou de sa santé.

Créée par la loi d'Accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) du 24 mars 2014, le permis de louer permet d'interdire la mise en location d'un bien qui porterait atteinte :

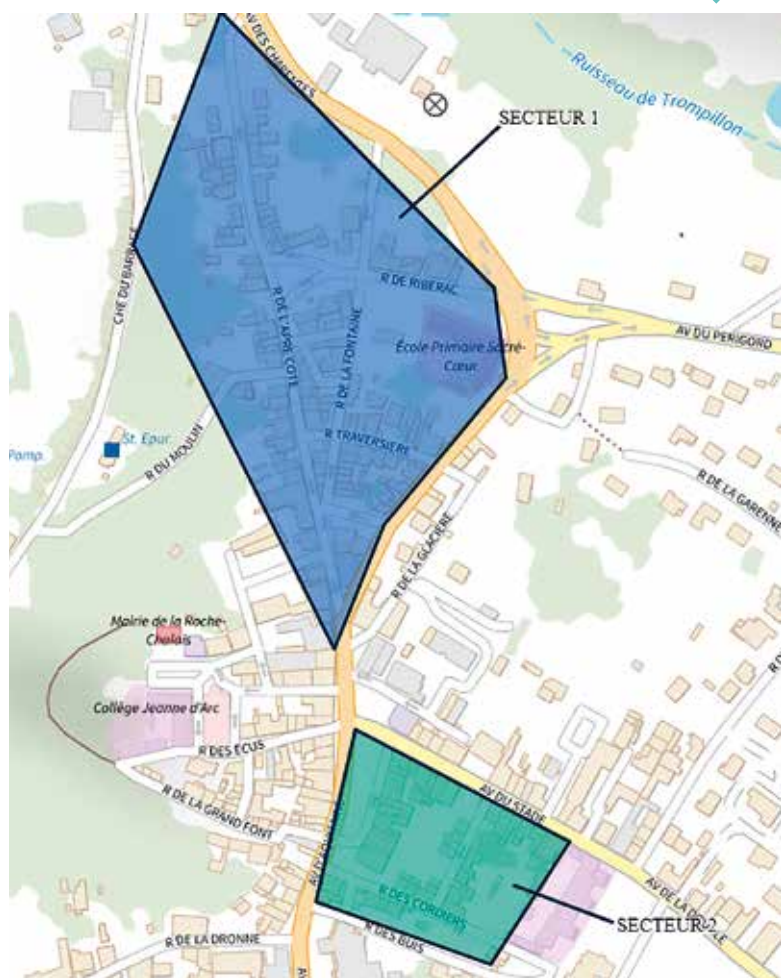
- 🏠 à la **sécurité** des occupants ou
- 🏠 à la **salubrité** publique ou
- 🏠 ne respecterait pas les **critères de décence** applicables aux logements loués.

L'étude pré-opérationnelle d'OPAH réalisée en 2022 par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye - qui a la compétence habitat - a mis en évidence l'état de dégradation d'une part significative du parc de logements locatifs sur des secteurs du centre bourg de La Roche-Chalais en particulier.

Pour lutter contre ce phénomène, notre commune a identifié le permis de louer comme solution de lutte contre cette forme d'habitat qui n'a plus vocation à exister sur notre commune.

Sur la Roche-Chalais, ce permis de louer prendra la forme d'une **autorisation préalable de mise en location**.

Zones soumises au permis de louer sur La Roche-Chalais



Un permis pour pouvoir louer...

À compter du 14 octobre 2023, les propriétaires des logements situés dans les deux zones géographiques soumises au régime d'autorisation préalable de mise en location devront obtenir une autorisation avant toute nouvelle mise en location du logement (autorisation délivrée obligatoirement jointe au contrat de bail).

La déclaration concerne tous les contrats de location mentionnés au titre de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, ce qui englobe les locations nues, les locations meublées à usage d'habitation et les locaux à usage mixte (habitation/professionnel) à titre de résidence principale.

Les logements exclus du dispositif d'autorisation préalable de mise en location suivant sont :

- 🏠 les reconductions de contrats de location à savoir la reconduction automatique et à l'identique du contrat de location ;
- 🏠 les avenants au contrat de location, modifiant une ou plusieurs clauses du contrat de location initial ;
- 🏠 les locations non soumises à la loi du 6 juillet 1989, notamment les logements mis en location par un organisme de logement social, les locations touristiques et les baux commerciaux.

Contenu d'une demande d'autorisation préalable



Les propriétaires dont les logements sont soumis au régime d'autorisation préalable de mise en location devront remplir le formulaire CERFA n° 15652*01 de demande d'autorisation préalable de mise en location, à retirer auprès du secrétariat de la communauté de communes ou bien à télécharger sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47394.

La demande est constituée :

- 🏠 du formulaire Cerfa complété ;
- 🏠 de la copie des diagnostics techniques (amiante, plomb, gaz, électricité, risques naturels et performance énergétique) ;
- 🏠 des plans ou croquis du logement ;
- 🏠 des photographies des pièces de vie du logement.

À réception du dossier complet, la communauté de communes délivrera un accusé de réception valant récépissé de demande d'autorisation préalable.

SOLHA 24 sera chargé de l'instruction des dossiers qui comprend notamment une visite des locaux.

Mon logement remplit les conditions d'obtention de l'autorisation de mise en location



L'obtention de l'autorisation est soumise aux critères qui suivent :

- 🏠 le logement ne présente pas de risque en matière de santé et salubrité ;
- 🏠 le logement respecte les critères d'habitabilité (respect des critères de surface, de confort, d'équipement et de performance énergétique).

Au regard des conclusions du rapport d'instruction rendu par le prestataire, l'autorité compétente délivrera l'autorisation préalable de mise en location en référence au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) de la Dordogne qui sera notifiée aux intéressé(e)s.

Sans notification d'une décision expresse dans le délai d'un mois à compter du dépôt de la demande d'autorisation, le silence gardé par le Président de l'EPCI, ou son 1^{er} Vice-Président vaudra autorisation préalable de mise en location.

Par ailleurs, l'autorisation devient caduque s'il apparaît qu'elle n'est pas suivie d'une mise en location dans un délai de deux ans suivant sa délivrance.

Que se passe-t-il en cas de refus d'autorisation ?



La décision de refus de la demande d'autorisation doit être motivée par les risques d'atteinte à la sécurité des occupants du logement et par des considérations de salubrité publique ;

Les décisions de refus de demandes d'autorisation seront transmises à la CAF, à la MSA et aux services fiscaux. Un refus d'autorisation sous-entend que le propriétaire ne touchera pas le paiement en tiers-payant des allocations logement de leur(s) locataire(s).

En cas de logement vendu ou faisant l'objet d'une mutation à titre gratuit, une autorisation en cours de validité pourra être transférée au nouveau propriétaire du logement.

Contrôle des logements mis en location sans déclaration



Lorsqu'un bien soumis à l'obligation préalable de déclaration est mis en location sans satisfaire à cette obligation, cela n'a aucune incidence sur le bail dont bénéficie le locataire.

Toutefois, le bailleur s'expose au paiement d'une amende civile :

- 🏠 d'un montant au plus égal à 5 000 € en cas de mise en location d'un bien sans autorisation ;
- 🏠 d'un montant au plus égal à 15 000 € en cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans ;
- 🏠 d'un montant au plus égal à 15 000 € en cas de mise en location d'un bien après une décision de rejet de sa demande d'autorisation.

Que se passe-t-il en cas de location malgré l'absence de mise en location ?

Lorsque le Préfet est informé d'un manquement à l'obligation de déclaration préalable à la mise en location, il met en demeure le bailleur et l'invite à présenter ses observations sur la situation dans un délai d'un mois. Durant ce délai, le propriétaire peut régulariser sa situation.

À l'issue de ce délai, s'il n'y a pas eu de régularisation, le Préfet peut ordonner le paiement de l'amende présentée ci-dessus.

Rappel des aides d'amélioration de l'habitat au bénéfice des propriétaires bailleurs

La Communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye continue d'accompagner les propriétaires bailleurs de son territoire par le biais de son PIG Habitat pour améliorer les logements mis en location.

SOLIHA également en charge de l'animation de ce programme d'amélioration de l'habitat sera en mesure d'orienter les propriétaires des logements visités sur La Roche-Chalais dans le cadre du permis de louer vers les aides existantes afin de répondre aux éventuelles recommandations formulées à l'issue de la visite du bien.

Permanences organisées sur La Roche-Chalais les 3^e mercredis du mois de 14 heures à 16 heures 30 dans les locaux de la CCPSA.

Logement non-décent, non conforme, insalubre, en péril, indigne : autant d'appellations pour qualifier l'état d'un logement mais qui recouvrent des réalités différentes et des procédures différentes.



Habitat insalubre

Tout logement, immeuble, installation qui représente un danger ou risque pour la santé ou la sécurité physique des personnes est insalubre.

Par ailleurs, certaines pièces (sous-sols, caves, combles, pièces avec faible hauteur sous plafond, pièce de vie sans ouverture sur l'extérieur ou sans éclairage naturel suffisant...) ne peuvent pas être louées à usage d'habitation, car elles sont considérées comme insalubres pour l'habitation.

Non décence

La non-décence d'un logement est définie par le décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002 et s'apprécie par rapport à la conformité du logement, à des caractéristiques minimales de confort et d'équipement mais aussi de salubrité et de sécurité.

Habitat indigne

L'habitat indigne est défini comme « les locaux utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ».

L'habitat indigne recouvre donc les notions d'insalubrité, de danger, de péril, de risque au plomb, d'infraction au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) ou encore de non décence.

Règles sanitaires d'hygiène et de salubrité

Le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) de la Dordogne définit des normes en matière de configuration des locaux d'habitation (dimensions des pièces à vivre, fenêtres...), mais aussi en matière d'hygiène, de sécurité et d'entretien des locaux.

De nouvelles règles de salubrité à respecter dans les locaux d'habitation et assimilés sont prévues par un décret du 29 juillet 2023 qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2023. Il intègre dans le code de la santé publique les dispositions relatives à l'entretien et à la bonne utilisation des foyers et appareils de chauffage. Il introduit également une obligation d'information sur l'entretien et la bonne utilisation des dispositifs à combustible solide.

Les défis climatiques et les initiatives du Département

Commune actu : Les températures en France et sur notre département ont encore battu des records ces derniers mois. Comment les pouvoirs publics doivent-ils agir face à cela ?



Réponse : Une nouvelle fois, la réalité du réchauffement climatique s'impose à nous tous. En effet, après un été caniculaire, l'automne vient prolonger des températures hors-normes. Les impacts sont déjà apparents sur l'état de santé de nos forêts, sur les réserves en eau potable, sur le devenir de nos filières agricoles. Il faudra aussi prendre en compte les effets négatifs de ce changement sur la santé des personnes, notamment sur les aînés que les périodes de canicule fragilisent grandement.

Face à cela, la réponse doit, à nos yeux, éviter deux écueils opposés. Le premier serait de faire la politique de l'autruche en niant la réalité même des conséquences du réchauffement climatique par démagogie. Le deuxième écueil serait d'entreprendre une écologie punitive, c'est de prendre des mesures qui pénalisent le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes. En Dordogne, par exemple, comment peut-on réduire l'utilisation de la voiture ou imposer le passage à l'électrique, si les moyens financiers ne sont pas accordés aux Périgourdins pour réaliser la transition écologique ?

Que fait de son côté le Département en faveur du développement durable ?

Réponse : justement, nous nous inscrivons au Département dans une politique d'excellence environnementale au service des Périgourdins. Par exemple, nous faisons passer un à un les collèges au 100 % bio, locale et fait maison pour la cantine sans que le prix des repas augmente pour les familles. Ce choix de faire travailler en local bénéficie forcément aux agriculteurs périgourdins. Avant cette démarche, les collèges faisaient appel aux producteurs locaux dans une proportion de 20 % de leur commande. Aujourd'hui, les producteurs locaux représentent 80 % des commandes ! C'est gagnant-gagnant, et pour la santé de nos enfants, l'environnement et sur le plan économique. Toujours pour les collèges, nous entreprenons des opérations concernant l'amélioration des performances énergétiques qui s'inscrivent au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Le collège public Dronne Double est concerné. Nous avons également l'objectif que 100 % des collèges publics compostent ou méthanisent leur bio déchets. Nous nous dirigeons aussi

vers le nettoyage écologique des locaux de nos collèges et la végétalisation des espaces extérieurs de ces établissements scolaires avec ma mise en place de récupérateurs d'eau et de potagers. S'agissant de la récupération de l'eau, nous avons lancé l'opération 50 euros attribués aux particuliers qui achètent un récupérateur d'eau. Vous l'aurez donc compris, nous sommes dans l'accompagnement et le soutien à la transition écologique et non dans un esprit de coercition. Autre domaine, nous soutenons en ce sens, l'économie circulaire, c'est-à-dire concrètement la protection de l'environnement et l'emploi local. Nous les faisons en épaulant les recycleries.

Quels ont été les temps forts de l'actualité du Conseil départemental ces derniers mois ?

Il y a eu, bien entendu, le vote du budget supplémentaire au mois de juin et la session d'octobre consacrée au rapport d'activité des services départementaux au cours de l'année 2022. Nous avons voté pour, car malgré l'inflation et la raréfaction des moyens donnés aux collectivités d'agir de manière autonome, le Département se donne les moyens, dans un esprit rigoureux, de poursuivre son action en faveur des Périgourdins. Par exemple, Lors du budget supplémentaire, j'ai rappelé en session le soutien que le Département apporte aux filières agricoles, un secteur économique que nous avons abordé à l'instant. J'ai indiqué qu'en 2022, le Conseil départemental a programmé 3 229 167 euros dont 2 995 920 euros d'aides directes aux exploitations agricoles.

Par ailleurs, nous avons voté pour le renouvellement du dispositif chèque sport Dordogne qui permet aux collégiens de bénéficier d'une aide financière pour le paiement de leur licence sportive. Au sujet du sport d'ailleurs, nous rappelons que nous avons eu le plaisir d'accueillir le tour de France cet été ! Enfin, comme chaque année, le canton participe au budget participatif élaboré par le Conseil départemental. Un exercice de démocratie participative en somme !

L'actualité de votre médiathèque

Après une fermeture de deux mois, la médiathèque s'est installée dans un nouveau bâtiment au 14, rue de l'Âpre-Côte (ancien hôtel-restaurant « Le Soleil d'Or »), en attendant de réintégrer un jour le bâtiment de l'ancienne médiathèque « L'Odyssée ». Un accueil agréable, deux grands espaces lecture, un coin informatique, tout est réuni pour servir au mieux les lecteurs, les écoles et le public.

De ce fait, le **Cercle des Lecteurs** a pu se réunir dans les nouveaux locaux, les participants, toujours aussi nombreux et fidèles, ont pu de nouveau partager lectures et échanges culturels.

Noémie a intégré l'équipe de la médiathèque depuis le 1^{er} avril 2023, elle a participé au déménagement et réaménagement de la médiathèque. Formée à la formation initiale de la BDDP (Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord), elle a pu rapidement participer au fonctionnement du service et elle est très appréciée par les lecteurs.

Le **salon du livre du 11 juin** dernier a enfin montré son importance auprès du public, 34 auteurs et éditeurs ont participé, une fréquentation du public en nette hausse par rapport à 2022 ; cette 6^e édition s'inscrit dans le programme culturel de la commune. L'édition 2024 se tiendra le dimanche 16 juin, avec déjà une marraine : **Annie DEGROOTE**, autrice de renom, avec à son actif de nombreux romans édités aux Presses de la Cité et Calmann-Lévy.

Un fois par mois, Katia se rend à l'**EHPAD des « Portes d'Aquitaine »** pour une séance de Kamishibai, le butai (petit théâtre portable japonais) sous le bras, elle va à la rencontre des résidents pour une lecture de fables ou de contes pour leur plus grand plaisir.

Depuis début septembre, les **ateliers BB lecteurs et BB musiciens** ont repris au Centre de Loisirs, Pascale et Nicolas enchantent les tout-petits avec histoires, chant et musique.

Comme depuis déjà plusieurs années, la médiathèque avec l'aide du cinéma Le Club, participe à « **Chacun son court** » en lien avec le festival du court métrage de Clermont-Ferrand. Cette année, ce sont plus de 110 scolaires et 40 spectateurs adultes accueillis pour ce dispositif culturel qui suscite chaque fois de nombreux débats.

Les élèves des différentes écoles de la commune vont venir régulièrement emprunter des livres et participer à des actions culturelles avec leurs enseignants.

Des projets d'animations pour la jeunesse sont en cours d'étude, des expositions en prévision, le service médiathèque retrouve enfin son dynamisme et ses fonctions culturelles et éducatives.



Quelques chiffres

Fréquentation de la médiathèque de son ouverture
le 13 juin au 14 septembre 2023

1 250
visiteurs

1 946
documents empruntés

44
nouveaux lecteurs

Des chiffres encourageants
qui montrent un service
actif et nécessaire.

L'inscription est
gratuite pour
toutes et tous.

Pour tous renseignements,
contacter Katia ou Noémie

05 53 90 67 90

mediatheque@larochechalais.fr

Le centre de loisirs « La Bergerie »

Un été bien rempli au centre de loisirs

Bien rempli par le nombre avec une moyenne de 99,4 % de notre capacité d'accueil cet été.

Bien rempli par les activités sportives, culturelles et créatives, les enfants accueillis au centre de loisirs ont pu profiter d'après-midi à la piscine, de séances de cinéma, de temps d'activités à la bibliothèque, d'une sortie à Neuvic pour une balade sur la voie verte, d'une visite de la ferme pédagogique de Brantôme.

Un petit groupe de plus grands se sont rendu à l'Usine végétale du Fieu où leur ont été proposées des activités nature sur le thème du papillon.

Nicolas Mignot soutenu par Rémi et Isabelle, deux volontaires bénévoles, a accompagné douze enfants à Bidarray pendant trois jours. Un programme chargé et varié, préparé par Nicolas, les attendait en arrivant, notamment une descente en rafting ou bien encore un moment d'escalade « Via ferrata ». Ils sont tous revenus enchantés par leur séjour.

Toutes ces activités ludoéducatives ne pourraient être menées à bien sans un travail de préparation et d'anticipation que toute l'équipe d'animation prend plaisir à faire, pour le bien-être des enfants qui nous sont confiés. Tout est mis en œuvre pour assurer un service d'accueil où les enfants se sentent bien. Le revers de la médaille, est que nous sommes complets presque tous les jours d'ouverture.

C'est un programme varié qui attend les enfants les mercredis de septembre à décembre, entre jeux sportifs axés sur le rugby et les Jeux olympiques, ateliers Mangas, cinéma, vendanges chez M. DE GILBERT, rencontre avec les résidents de l'EHPAD, sensibilisation pour « Octobre rose » avec la création de marques pages, ateliers philo et expériences sur le thème des sciences et du temps. Le 27 septembre dernier, c'est avec un grand intérêt que nous avons accompagné les enfants à la salle culturelle du Temple pour assister au concert de Jean-Pierre MENUGE dit « BIG MOUSTACHE » pour redécouvrir l'histoire du Petit Poucet version musique baroque. Projet en partenariat avec l'association des Amis de l'orgue, que nous remercions pour cette proposition.

Autre projet, celui de sensibiliser les enfants au développement durable, sera programmé sur des temps d'animation tout au long de l'année.

En ma qualité de directrice, je remercie les animateurs permanents pour leur soutien et leur professionnalisme, les animateurs venus renforcer l'équipe cet été, les stagiaires BAFA et les jeunes bénévoles.

Je remercie également nos collègues du restaurant municipal qui nous concoctent des repas de qualité chaque jour, des services techniques pour l'entretien et la maintenance des locaux après l'accueil de 45 enfants tout au long de la journée, de la bibliothèque pour les animations autour du livre et enfin la Mairie et les associations partenaires du centre de loisirs.

Nadine LEVRAUD

Camping municipal du Méridien

La saison 2023 qui s'annonçait bien, a tenu ces promesses dans l'ensemble. La fréquentation a été au rendez-vous surtout aux mois de mai et août où elle a été excellente. Juillet est en légère baisse la météo n'ayant pas été favorable.

Les nouveaux locatifs ont été appréciés par les clients pour leur confort et modernité.

Après les saisons difficiles du COVID, les campeurs ont retrouvé avec plaisir les concours de pétanque et les repas partagés dans une ambiance musicale.



La saison camping se terminera au 31 octobre et les réservations continuent.

Rue de la Dronne – 24490 La Roche-Chalais
☎ 05 53 91 40 65 - 06 38 82 40 08
✉ campingdumeridien@larochechalais.fr
🌐 larochechalais.fr

7J/7
24H/24

Choisissez la sérénité !

cassiopea
TÉLÉASSISTANCE

« La Téléassistance de Cassiopea, plus qu'un service d'urgence une présence bienveillante et une écoute personnalisée à chaque instant »

05 53 53 54 54

- Une aide rapide en cas d'urgence
- Une présence bienveillante à chaque instant
- Un accompagnement personnalisé
- Un service de proximité, localisé en Dordogne, certifié « Qualité de service téléassistance »
- Une déclaration d'activités de services à la personne permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt
- Service agréé par le Conseil départemental de la dordogne pour les bénéficiaires APA et PCH

« Jeanne, 84 ans, est bien entourée. Ses fils habitent dans la même commune et passent la voir tous les jours.

Elle est sortie, un soir, de son domicile pour se rendre à son garage et elle a chuté sans pouvoir se relever. Heureusement, elle porte toujours sur elle sa téléassistance. Elle a pu donner l'alerte en appuyant simplement sur le médaillon. Un de ses fils est arrivé en 10 mn pour l'aider à se relever. »

« Pierre, 93 ans, a la visite de sa fille tous les jours en fin d'après-midi. Un soir de décembre, après le passage de sa fille, il a chuté dans son salon. Sans la téléassistance, il n'a pu prévenir personne. Son aide à domicile l'a retrouvé au sol le lendemain matin à 10h. Après un long séjour en milieu hospitalier suite à cette chute, il est entré en EHPAD. »

*Dont le mois d'installation et sous conditions



www.cassiopea.fr



Sans les associations, l'été serait beaucoup moins festif!

Il convient de noter que de nombreuses associations se mobilisent chaque été pour organiser une multitude d'animations et d'événements sur le territoire communal.

Cette richesse associative vous permet de vivre des moments exceptionnels !

Cela a été le cas avec un cinéma en plein air à La Terrasse, organisé par le cinéma Le Club, qui a attiré plus de 150 spectateurs. De même, les événements à Saint-Michel-l'Écluse-et-Léparon (sardinade, fête patronale) ont rassemblé plus de 500 personnes, le marché nocturne de Saint-Michel-de-Rivière, organisé par SaMiRi avec plus de 300 participants, la Fête de la piscine et les compétitions de natation organisées par le club des nageurs ont accueilli plus de 500 participants. Le Festival Jazz et Vin en Double a rassemblé plus de 400 spectateurs, et les ateliers du mercredi

avec les Petits Ateliers ont permis aux petits comme aux plus grands de se rencontrer et de bricoler.

Cette belle cohésion et cette diversité d'actions sont rendues possibles grâce à la vie associative.

N'oubliez pas que pour organiser tous ces événements et vivre tous ces « bons moments », nous comptons sur de nombreux bénévoles que la municipalité tient à remercier et à encourager. Bravo à toutes celles et à tous ceux qui s'investissent tout au long de l'année. Une bonne partie de ces associations se sont retrouvées lors du Forum des associations le 16 septembre dernier pour présenter et valoriser leurs actions.

Une des plus belles récompenses que nous pouvons offrir à ces bénévoles, c'est notre présence lors des événements proposés.



Club des nageurs

Saison dynamique et festive à la piscine



Club des nageurs La Roche-Chalais – Saint-Aigulin 2023.

Le club des nageurs a repris ses activités dès l'ouverture de la piscine. Sous l'impulsion du bureau des sports et des maîtres-nageurs, soutenu par les bénévoles de l'association, le club a rencontré un franc succès tout au long de l'été.

Ce sont plus de 110 adhérents qui se sont inscrits avec une particularité cette année, une forte proportion de nageuses et nageurs adultes.

Le club tient à remercier fortement nos trois maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) **Stéphane Bodet**, **Antoine Petit** et **Patrick Arnouil** pour leur engagement, leur implication et leur professionnalisme.

Pourquoi trois maîtres-nageurs cette année ?

La fermeture de la piscine de Saint-Aigulin a conduit les communes de La Roche-Chalais et de Saint-Aigulin à s'entendre pour accueillir un large public sur notre bassin de vie. Les MNS se sont entendus pour participer et faire vivre de nombreuses animations à la piscine tout au long de l'été. Merci donc à Stéphane Bodet, MNS

de La Roche-Chalais et Antoine Petit, MNS de Saint-Aigulin.

Quant à Patrick Arnouil, il a pris le relais pour la gestion du club des nageurs de Saint-Aigulin. Les clubs de La Roche-Chalais et de Saint-Aigulin ont décidé de fonctionner ensemble cette année et espèrent bien continuer à travailler sur un projet sportif et associatif qui valoriserait les activités des clubs sans concurrence ni rivalité. Faire ensemble pour construire l'avenir ensemble.

Un travail de fond s'organisera cette année pour l'été prochain. Les clubs de Saint-Aigulin comme de La Roche-Chalais cherchent des bénévoles pour fonctionner et se développer. Sans bénévoles, les clubs ne pourront pas survivre. On a donc besoin de vous !

Contacts :

Patrick ARNOUIL : ☎ 06 76 94 22 51
nouillepat@gmail.com

Alain TROTET : ☎ 07 86 86 29 44

✉ bureaudessports@larochechalais.fr



Équipe Water Polo



Fête de la piscine

Gymnastique volontaire

Lundi 11 septembre, c'était la reprise au dojo

Nos adhérents (hommes, femmes et adolescents) ont plus que jamais la motivation chevillée au corps pour la saison 2023-2024 de la Gymnastique Volontaire.

5 cours par semaine :

- ❖ **Nouveauté : lundi Pilates de 11h à 12h avec Karine Menzato.**
- ❖ **Lundi de 19h15 à 20h15 avec Nathalie Lavergne.**
- ❖ **Mardi de 10h45 à 11h45 avec Cécile Cueff.**
- ❖ **Jeudi de 10h à 11h avec Nicolas Mignot.**
- ❖ **Jeudi de 19h à 20h avec Nicolas Mignot.**

Le club souhaite la bienvenue à deux nouveaux coaches, Karine Menzato et Cécile Cueff et a le plaisir de continuer l'aventure avec Nathalie Lavergne et Nicolas Mignot. Mention spéciale à Sylvie Conte que nous remercions infiniment pour tout ce qu'elle a apporté en tant qu'animatrice, et nous lui souhaitons une excellente continuation.

Notre club est affilié à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire avec prise de la licence. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, avec deux séances d'essai gratuites et sans engagement. Nous sommes conventionnés Chèques Vacances, coupons sport et Up Sport et Loisirs. En ces temps d'inflation généralisée, l'association permet d'échelonner les



cotisations de ses adhérents. Enfin, nous proposons une réduction pour les conjoints adhérents.

N'hésitez pas à pousser notre porte pour partager des activités physiques variées et collectives.

La Gymnastique Volontaire : Une force pour bouger en toute convivialité et s'imprégner de la bonne humeur ambiante !

Pour profiter des bons moments, notre club prévoit son traditionnel repas de Noël avant la trêve des fêtes de fin d'année.

Contact : Sandra Peube

☎ 06 70 36 77 96

✉ gv.larochechalais@gmail.com

📘 GV la Roche-Chalais

Judo club

vous invite à découvrir son activité et son code moral

Le Judo club de La Roche-Chalais a repris son activité le 13 septembre 2023. Il comptait la saison dernière 85 licenciés et a connu de bons résultats, avec de nombreuses victoires sur les podiums lors des tournois ou championnats départementaux, régionaux ou nationaux. À partir de 4 ans, nous vous proposons deux cours d'essai avant de vous engager. Les adultes sont également les bienvenus, avec des cours de judo et jujitsu self-défense qui vous attendent.

Christian et Julien, les deux professeurs, seront à votre écoute pour que vous vous sentiez au mieux dans cette discipline qu'est le Judo.

Notre prochaine animation, qui a rassemblé 148 participants venant de 18 clubs la saison dernière, se tiendra le **26 novembre 2023** au gymnase Jean Zay de La Roche-Chalais à partir de 9h30. N'hésitez pas à nous rendre visite.



📘 « judo club la roche chalais »

Pour toute question :

✉ judo.club.lrc@gmail.com

☎ 06 98 84 61 53 – 06 19 35 27 59

Tennis club



Deux piliers du comité directeur du Tennis club de La Roche-Chalais tournent une page !

Parmi les nombreux bénévoles associatifs méritants et récompensés le jour du Forum par le bureau des Sports et la municipalité, figuraient deux piliers du comité directeur du club de tennis de La Roche-Chalais.

Le premier pilier est Laurent Forme, au conseil d'administration depuis une douzaine d'années, officiellement trésorier, mais qui a cumulé les fonctions de vice-président, secrétaire et trésorier tout à la fois. Il était également capitaine de l'équipe Première et n° 1 du club (classé 15/3), en saine concurrence avec Nicolas Rey, Georges Almeida et Sylvain Lumbroso. Laurent a décidé de tourner une page sportive et associative, c'est une perte humaine et sportive énorme pour le club. Espérons qu'il réouvrira ce livre auquel il a déjà tant contribué pour y ajouter une page supplémentaire.

Un second pilier a également décidé de tourner une page, du moins en ce qui concerne la présidence. Un pilier ! Un monument doit-on écrire ! Il s'agit de notre président, Michel Salzat, qui fut l'un des membres fondateurs du club au début des années 1960, sous la présidence de Pierre

Prévoit. Trésorier en 1964, vice-président dans les années 80 puis président au milieu des années 90, Michel, capitaine des vétérans (meilleur classement 15/5), âgé aujourd'hui de 86 ans, a présidé ce club pendant près de 30 ans ! Soit **60 années au service de cette association**. Probablement **un record** en France. Le club tient à saluer ce dévouement et cette régularité associative par ces quelques modestes lignes tout en sachant, Michel, récemment élu président d'honneur, que ta mission consiste maintenant à surveiller avec bienveillance la bonne marche de ce club.

Toutes nos félicitations à Laurent et Michel pour leur parcours. Le club poursuivra leur action avec dynamisme et enthousiasme avec notamment un éducateur certifié qui assurera les cours et les entraînements du mardi au samedi.

Le conseil d'administration du TCLRC

Contact :

P. Lecomte

☎ 06 47 73 28 53

✉ tennis.larochechalais@gmail.com



De gauche à droite : Jean-Philippe Salzat, Nicolas Rey, Laurent Forme, Michel Salzat et Sylvain Lumbroso, lors de la finale du tournoi interne de double en 2022.

Saint-Michel-Léparon



Comité des fêtes

Cet été, nous avons organisé deux manifestations :

- ❖ **Samedi 29 juillet** : Soirée sardinade en plein air sous chapiteau animée par André Lemos (Chanteur - Musicien - DJ). Vous avez répondu présent en très grand nombre, l'ambiance était là. Superbe soirée.



- ❖ **Vendredi 25 et samedi 26 août** : Village en fête. Au programme :

Vendredi : Randonnée de 9 km avec étapes gourmandes. Manifestation organisée avec « Les pas de la Double » et « Les Doublauds ». Vous étiez environ 130 marcheurs à avoir participé à cette randonnée. Pour une première nous sommes très satisfaits, surtout de vos remerciements et de vos sourires à l'arrivée. **Samedi** : en début d'après-midi, concours de boules avec 56 équipes.

En soirée, Marché nocturne animé par le groupe CARGO d'Angoulême suivi du feu d'artifice. Une ambiance de folie qui a été gâché malheureusement par la pluie et a obligé l'arrêt brutal de la soirée à 23 h 30. Un week-end de fête qui malgré une météo capricieuse s'est très bien passé.

Merci à vous public d'être venu aussi nombreux, et un grand merci aux bénévoles présents, qui encore une fois, ont œuvré avec brio.

À VENIR prochainement

Samedi 25 novembre : Soirée choucroute animée par Didier Thomasson.

Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son aide, ainsi que les employés municipaux. Un grand merci à toutes celles et ceux qui viennent à nos manifestations, ce qui nous encourage à continuer.

Prévision 1^{er} trimestre 2024 :

- ❖ **Samedi 27 janvier** : Soirée fruits de mer animé par Kévin Rouzier
- ❖ **Samedi 23 mars** : Soirée repas dansant

Pour tous renseignements :
Christian Etudier ☎ 06 80 07 18 95

Section randonnée pédestre « Les Pas de la Double »

Saluons tout d'abord la réussite de notre randonnée Charlemagne, organisée le 4 juin dernier. Près de 300 participants se sont répartis sur des boucles de 8 à 30 km.

La saison 2023-2024 est lancée, début des randonnées : le dimanche 24 septembre. Notre présence au Forum des associations de La Roche-Chalais le 16 septembre, nous a permis de faire connaître notre club pour recruter de nouveaux marcheurs.

Nous continuerons cette saison à emprunter, chaque trimestre, un tronçon du Chemin Harrison Barker, long de 137 km, nous partirons cette année de Saint-Aulaye à travers la forêt de la Double. La première étape de 16 km jusqu'à Aubeterre est prévue le dimanche 29 octobre.

Prévision 1^{er} semestre 2024 :

- ❖ **Séjour randonnée** à Tautavel en Pyrénées Orientales du 1^{er} au 5 avril.
- ❖ **Randonnée Charlemagne** 1^{er} week-end du mois de juin, comme d'habitude depuis 3 ans.

Pour toute information, agendas des sorties, événements à venir (Téléthon), n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<https://lespasdeladouble.fr>

Notre agenda est également disponible sur le site de la mairie de La Roche-Chalais.

Rappel randonnées proposées au mois :

- ❖ **Deux randonnées le dimanche après-midi** : 2 groupes 6-8 km et 9-12 km.
- ❖ **Deux randonnées le jeudi après-midi** : (rando douce) 5-6 km.

Pour celles et ceux qui seraient tentés de nous rejoindre, nous continuons à proposer 2 randonnées à l'essai avant toute adhésion.

Alors, laissez-vous tenter !

La randonnée pédestre, ce n'est pas seulement que du sport ; c'est aussi un moment de rencontre et de convivialité.

Au plaisir de vous accueillir !

Section randonnée
Annie Soulé
☎ 06 70 93 06 54
✉ lespasdeladouble@gmail.com

École de **musique**



« Sans la musique la vie serait une erreur. »

Friedrich Nietzsche

L'École de musique a fait sa rentrée 2023 avec une reprise des cours dès la dernière semaine de septembre. Notre association vous propose les activités suivantes encadrées par une équipe de professeurs motivés et expérimentés :

- ❖ **L'éveil musical** pour les enfants à partir de 4 ans et jusqu'à 7 ans : activités de groupe le mercredi matin qui favorise la découverte de l'environnement musical animé par Nicolas Martel-Thoumian.
- ❖ **L'apprentissage instrumental** en cours individuels (enfants et adultes). L'école propose les apprentissages suivants :
 - 🎵 **Cours de piano** animés par Sophie Curren.
 - 🎵 **Cours de guitare classique** animés par Nadine Rateau.
 - 🎵 **Cours de guitare acoustique, guitare électrique, guitare basse et batterie** animés par Nicolas Martel-Thoumian.
 - 🎵 **Cours de violon** animés par Bernard-Emmanuel Guidi-Dumas.
 - 🎵 **Cours de chant** animés par Myriam Bahegne.

Des ateliers seront organisés pour permettre aux élèves de jouer en groupe avec l'encadrement d'un professeur.

Tout au long de l'année, l'Association musicale organisera et participera à diverses manifestations culturelles et artistiques sur notre commune et alentours.

Voici quelques dates à noter dans les agendas :

- ❖ **Concours de Tarot le 17 février 2024**
- ❖ **Scène ouverte et soirée concert au printemps**
- ❖ **Fête de la musique**
- ❖ **Audition des élèves de l'école fin juin 2024**

Nous vous attendons nombreux.

Contact :

Nadine Levraud

☎ 06 15 10 57 81

✉ ecole.musique.lrc@gmail.com

Les Amis de l'**Orgue**

Duo Voix & Orgue

Après le tumulte du Tour de France, **Les Amis de l'Orgue de La Roche-Chalais** proposaient le dimanche 9 juillet un moment de détente et de plaisir musical avec un « concert en duo » intitulé « **Voix & Orgue** ».

Astrid Patay (soprano) et **Maximilien Wang** (orgue), jeunes artistes issus du Conservatoire de Bordeaux, ont interprété avec un talent déjà affirmé des œuvres pour voix et orgue et pour orgue seul (Bach, Haendel, Vierne, Widor, Fauré, etc.).

L'orgue, récemment révisé et accordé par Franz Lefèvre, a révélé toutes ses qualités sous les doigts de **Maximilien Wang**, nous faisant découvrir des sonorités d'une justesse inconnue jusqu'alors.

Quant à la soprano **Astrid Patay**, la beauté de la voix et ses qualités d'interprète ont impressionné le public qui était sous le charme de cette jeune soprano.



Assurément, nous avons entendu là deux artistes promis à une très brillante carrière. Ce concert était dédié à la mémoire de **Madame Paule Duffau-Lagarrosse**, récemment disparue.

Elle a œuvré avec ténacité pour la restauration de l'orgue et la création de l'association **Les Amis de l'Orgue de la Roche-Chalais**, dont elle fut présidente à partir de l'année 2000. Pendant les dix années qui ont suivi, elle s'est montrée très attachée à la qualité artistique des musiciens invités ; elle a su ainsi pérenniser des concerts de haut niveau autour de l'orgue historique de notre église.

Après le concert-lecture du 27 septembre sur le thème du Petit Poucet, le troisième et dernier concert aura lieu le **samedi 9 décembre à 17 h** en l'église de La Roche-Chalais, où nous aurons la joie de recevoir **Les Petits Chanteurs de Bordeaux** pour le désormais traditionnel **concert de Noël**.

Jazz et vin en Double

Une septième édition couronnée de succès

Notre 7^e édition du festival **Jazz et vin en Double** étant terminée, voici le moment de faire un bilan.

Tout d'abord, nous constatons qu'année après année, la fréquentation du public augmente. La renommée et la programmation de figures emblématiques de la scène jazz n'y sont probablement pas étrangères.

On peut noter que ce qui caractérise notre festival, c'est qu'il a lieu en milieu rural, loin des grandes métropoles et stations balnéaires qui sont garantes d'une bonne fréquentation. Ce qui ressort aussi de ce festival, c'est le côté convivial apprécié aussi bien par le public que par les musiciens. Ici, les musiciens vont à la rencontre du public et discutent avec lui, ce qui est quasiment inexistant dans les grands festivals.

De plus, on peut mettre en avant la qualité de la programmation, avec des grands noms de la scène jazz qui, pour la plupart, se sont produits sur les plus grandes scènes européennes.

Notre prochaine soirée jazz aura lieu le samedi 4 novembre et sera animée par le quartet de la chanteuse Flora Estel.

Nous espérons vous voir nombreux pour cette dernière soirée-concert 2023.

Rendez-vous en 2024 avec encore de très belles surprises en préparation. **Les dates du Festival sont fixées : vendredi 19, samedi 20 et le dimanche 21 juillet.**

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer que des grands noms du jazz seront présents.



Contacts :
Patrick Ledru,
président
☎ 06 08 51 91 98
Nicolle Sautreau,
trésorière
☎ 06 81 94 73 53

Les astres songeurs

Les monstres s'invitent à la salle du Temple

Durant le premier week-end des vacances de la Toussaint, les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 octobre, se déroulera la 4^e édition de notre **festival de contes**, « **Contez les feuilles** », à la salle du **Temple de La Roche-Chalais**. Cette année, les **monstres** seront mis à l'honneur dans la programmation suivante :

- ❖ **Vendredi 20 octobre : le loup-garou dans « Gare au Loup ».**
- ❖ **Samedi 21 octobre : l'ogre dans « Monsieur l'OGRE » et « CHAIR OGRE et autres contes » ; la sorcière dans « Qui a peur de Baba-Yaga ? »**
- ❖ **Dimanche 22 octobre : fabriquez votre marionnette avec Les Trois Ratons Laveurs, glissez-vous dans la peau d'un conteur tout en vous régaland durant le goûter conté, et finissez la journée en compagnie des sorcières sorties de l'univers du Théâtre de la Terre Battue.**

Tout au long du week-end, pour plus d'amusement, petits et grands sont **invités à revêtir leur plus beau costume de monstre !**

Durant les trois jours, profitez de **deux expositions** : vous pourrez admirer, voire vous procurer, une des œuvres picturales de **Guillaume Lhopital** ainsi que les marionnettes de **Corine Siot**. Vous pourrez rencontrer et échanger avec les artistes le dimanche.

VOUS VOULEZ FAIRE PARTIE DE L'AVENTURE DU FESTIVAL ? Rejoignez nos bénévoles !

Contact :

Guillaume ☎ 07 82 41 29 26

✉ contact@lesastressongeurs.fr

📱 @Les Astres Songeurs



Nos petits Ateliers

Une association dynamique et ouverte à de nouveaux projets

L'association **Nos petits Ateliers** a connu un été rempli de succès pour les enfants, offrant aux jeunes des moments de créativité et de découvertes inoubliables. Les marchés nocturnes ont également été couronnés de succès, attirant de nombreux visiteurs ravis de découvrir les talents des membres de l'association.

Notre atelier pour adultes continue d'avoir lieu le jeudi. Cet espace de partage et de création permet de se retrouver et d'échanger dans une atmosphère conviviale. De plus, nous sommes ravis d'annoncer une nouveauté : **un atelier mensuel spécialement dédié aux enfants**, qui se tiendra le mercredi. Cette initiative vise à offrir aux plus jeunes (de 5 à 11 ans) la possibilité de développer leur créativité.

Mais notre engagement ne s'arrête pas là. Nous sommes déjà en train de préparer nos prochaines actions, notamment pour Octobre rose et le Téléthon. Ces événements nous permettent de soutenir des causes qui nous tiennent à cœur. De plus, nous travaillons activement sur notre marché artisanal de Noël, qui promet d'être un moment magique pour tous.

L'association Nos petits Ateliers est également ravie d'accueillir de nouveaux adhérents. Nous

croyons fermement que la diversité et les nouvelles idées sont essentielles pour faire grandir notre association. Nous encourageons donc toute personne intéressée à nous rejoindre.

En conclusion, l'association Nos petits Ateliers est un lieu d'épanouissement et de partage, où chacun peut trouver sa place et exprimer sa créativité. Nous sommes fiers des succès que nous avons déjà accomplis et nous sommes impatients de poursuivre cette belle aventure avec vous.



Contact :

Agnès Beccari (*présidente*)

☎ 06 12 82 89 35

✉ nospetitsateliers@orange.fr

Les majorettes de Saint-Aigulin

La saison 2023-2024 est lancée !

Si tu es dynamique, souriante et que tu as envie de partager de bons moments tout en faisant du sport, alors nous t'attendons avec impatience !

Nous pratiquons sur des musiques modernes la danse avec pompons, bâtons, canne major, ruban, bâtons de flammes et bâtons lumineux. Accompagnées de notre mascotte Majo'lin, nous parcourons les villes et villages de la Gironde, la Dordogne, la Charente-Maritime et d'autres départements afin de montrer à tous notre passion pour les majorettes !

Également affiliée à l'AMF (associations des majorettes françaises) nous avons accès à divers stages techniques en danse ou bien bâtons, pompons, canne... afin de nous améliorer et participer au célèbre championnat de France des majorettes !

Avec 5 podiums au championnat de France 2023, les majorettes de Saint-Aigulin sont fières de pouvoir les remettre en jeu au championnat 2024 qui se déroulera à Albi chez nos amies « Les Street-Ladie's » !

Vous avez pu rencontrer nos majorettes aux forums des associations, notamment celui de Montguyon le 9 septembre 2023, celui de La Roche-Chalais le 16 septembre 2023 et celui de Saint-Aigulin

le 17 septembre 2023. Elles ont aussi participé au feu d'artifice de Clérac le 2 septembre 2023 et ont animé La fête de vendanges de Saint-Aigulin le 1^{er} octobre 2023.

La saison est lancée alors n'hésitez pas à nous contacter sur les réseaux sociaux ou par téléphone au 06 74 32 09 00 pour partager avec nous d'agréables moments au gymnase Guy Epaud à Saint-Aigulin le mercredi de 17 h à 19 h pour les moins de 12 ans et le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30 pour les plus de 12 ans.

N'attendez plus et venez profiter de 2 séances d'essais offertes !



Contact :

M. Froustey Jérôme

☎ 06 74 32 09 00

📘 Majorettes De Saint Aigulin

📍 @majorettes_de_st_aigulin

📷 majorettesdesaintaigulin



Futsal de Saint-Aigulin

La saison est lancée, quelques recrues nous ont rejoints depuis nos débuts, nous sommes actuellement 17 joueurs et d'autres sont les bienvenues.

Nous avons rencontré en match amical le jeudi 14 septembre Neuvic-Saint-Léon (24) équipe de R2, le jeudi 21 septembre Foyen Eyraud (33) équipe de niveau départemental, le jeudi 28 septembre Saint-Pierre-de-Chignac (24) équipe de D3, pour nous donner un avant-goût de la compétition !!

Nous sommes inscrits en championnat de Dordogne et en coupe, car oui, nous avons bien l'envie de ramener les trophées à la maison, ce qui serait génial pour notre première année, mais l'important est de participer.

Puisque chez nous, la passion et le plaisir de jouer passent avant tout, si nous voulons aller le plus loin possible, seule l'union fait la force, une équipe doit rester soudée, peu importe ce qui se présente devant elle.

N'hésitez pas à nous retrouver sur les réseaux sociaux :

Facebook : [Futsal de Saint-Aigulin](#)

Instagram : [futsal_st_aigulin](#)



Ainsi que sur les forums de Saint-Aigulin et de La Roche-Chalais.

Venez découvrir l'univers du futsal lors d'un entraînement ou même venir nous voir pendant un match amical.

Nous vous accueillerons avec le sourire et dans les meilleures conditions possibles.

Alors n'attends pas, enfile tes chaussures et rejoins-nous vite sur le terrain.

À très vite.

Le bureau du futsal.



À ce jour, vous réglez votre facture d'eau soit par Tip Sepa, chèque...



Nous vous proposons de mettre en place le **prélèvement mensuel**. Ce mode de règlement vous permet de répartir vos dépenses sur l'année et de les anticiper.

C'est la tranquillité assurée !

UN BUDGET MAÎTRISÉ : un prélèvement chaque mois sur 10 mois, le jour du mois qui vous convient le mieux. Le solde est régularisé en fin d'année en fonction de votre consommation annuelle

UN ÉCHÉANCIER CLAIR : vous êtes informé dès le début de l'année de vos futurs prélèvements. N'attendez plus pour y souscrire :

- ❖ Directement depuis votre espace client sur **www.saurclient.fr** (ou en le créant si vous n'en disposez pas)
- ❖ En contactant l'un de nos conseillers clientèles au numéro **05 81 31 85 03** de 8 h à 18 h du lundi au vendredi sans interruption.
- ❖ En vous rendant à votre permanence SAUR, en **mairie** place Émile Chelud 24490 La Roche-Chalais chaque vendredi de 8 h-12 h / 13 h 30-17 h

Ce service est gratuit, sans engagement et résiliable à tout moment.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Naissances

LA ROCHE-CHALAIS

Sinaï LUSSEAU MIATTI

Née le 1^{er} avril 2023

Tobias Patrice THIRY FRESSINET

Né le 9 juin 2023

Esmeralda Stéphanie Lydia LOUSTALOT

Née le 18 juin 2023

Romy Èlène Joséfa TRUTEAU

Née le 21 août 2023

Alice Victoria Camille SILVESTRE

Née le 28 août 2023

Jibryl TALEB

Né le 1^{er} septembre 2023

SAINT-MICHEL-DE-RIVIÈRE

Yéraz Hugo Linao VILSOLVIE

Né le 24 mars 2023

Sayan Erick Alain Patrice GENSONNET

Né le 19 juillet 2023

Aaron ARNOUX ANDRÉ

Né le 13 août 2023

SAINT-MICHEL-LÉPARON

Coline BROSSIER

Née le 10 mai 2023

Mariages

LA ROCHE-CHALAIS

Fabrice JOUAN et Valérie VACHER

Le 22 avril 2023

Arnaud MOYEN et Lacyna ADAMSKA

Le 22 juillet 2023

Christophe SCAPOLO et Isabelle SALIÈRE

Le 29 juillet 2023

Rémi DUBOIS et Laurence BEFAYT

Le 9 août 2023

Vincent FOUCHARD et Chloé TINCHON

Le 26 août 2023

SAINT-MICHEL-LÉPARON

ETUDIER Christian et Annie SOULÉ

Le 15 avril 2023

MORAS Matthieu et Justine LACHAUD

Le 20 mai 2023

Décès

LA ROCHE-CHALAIS

Marie-Claude DUCLAUD née BOURRINET

Le 17 janvier 2023 à l'âge de 86 ans

Renée GÉRON née SOURUT

Le 18 janvier 2023 à l'âge de 102 ans

Francis SEPEAU

Le 27 janvier 2023 à l'âge de 74 ans

Gérard LAHORGUE

Le 2 février 2023 à l'âge de 63 ans

Victoire RICHEZ née JACQMART

Le 5 février 2023 à l'âge de 96 ans

Irène GOUZILH née BRESSAN

Le 23 février 2023 à l'âge de 92 ans

René MEYNARD

Le 1^{er} mars 2023 à l'âge de 91 ans

Henri DEGORCE

Le 16 mars 2023 à l'âge de 94 ans

Patrick YON

Le 3 avril 2023 à l'âge de 65 ans

Fernand BARRET

Le 10 avril 2023 à l'âge de 98 ans

Paolo VIEIRA

Le 9 avril 2023 à l'âge de 53 ans

Yvette ADAM née SEILLAN

Le 10 avril 2023 à l'âge de 66 ans

Angélique MERCIER née FERRU

Le 11 avril 2023 à l'âge de 47 ans

Jean VIGNAC

Le 19 avril 2023 à l'âge de 87 ans

Yves PEDRINI

Le 27 avril 2023 à l'âge de 80 ans

Françoise JOUGLA

Le 27 avril 2023 à l'âge de 69 ans

Franck SERVEAU

Le 12 mai 2023 à l'âge de 81 ans

Colette POULARD

Le 1^{er} juin 2023 à l'âge de 97 ans

Jean MARTIN

Le 12 juin 2023 à l'âge de 70 ans

Christian GAULE

Le 22 juillet 2023 à l'âge de 64 ans

Dominique REIGNER

Le 7 août 2023 à l'âge de 64 ans

Raymonde KERHERNO épouse
BEUZELIN

Le 9 août 2023 à l'âge de 92 ans

Joao NUNES CONCEICAO

Le 12 août 2023 à l'âge de 71 ans

Marie POTUAUD veuve TANCHAUD

16 août 2023 à l'âge de 80 ans

Laurent FERROU

Le 15 août 2023 à l'âge de 72 ans

Catherine PALAZZI veuve DUBRAUD

Le 2 septembre 2023 à l'âge de 91 ans

Jean Joseph RIGOU

Le 11 septembre 2023 à l'âge de 77 ans

SAINT-MICHEL-DE-RIVIÈRE

Philippe GAUTRIAS

Le 28 février 2023 à l'âge de 97 ans

Valmont FLORES

Le 4 mars 2023 à l'âge de 64 ans

Eve TISSIER

Le 31 mars 2023 à l'âge de 89 ans

Bruno BLANCHET

Le 15 avril 2023 à l'âge de 64 ans

Michel GODET

Le 27 juin 2023 à l'âge de 75 ans

Maurice FURET

Le 12 juillet 2023 à l'âge de 88 ans

Thierry BARRAUD

Le 23 août 2023 à l'âge de 66 ans

SAINT-MICHEL-LÉPARON

Ginette BOBINEAU Née TEURLAIS

Le 2 janvier 2023 à l'âge de 93 ans

Raymond DUBOIS

Le 30 mars 2023 à l'âge de 83 ans

Bruno COMMÈRE

Le 3 avril 2023 à l'âge de 65 ans

Bernard DEJEAN

Le 3 avril 2023 à l'âge de 68 ans

Isabelle PESTOUR épouse BELLONE

Le 15 avril 2023 à l'âge de 56 ans

Christian SKOPINE

Le 22 mai 2023 à l'âge de 77 ans

MEYER André

Le 25 mai 2023 à l'âge de 87 ans

LA ROCHE-CHALAIS

LIVRE EN VENTE

Pendant les heures d'ouverture du Cinéma « Le Club »

10 €

REVERSÉS À LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR RESTAURER
LE VILLAGE MARTYR D'ORADOUR-SUR-GLANE

C'est arrivé dans mon village



Les rafles du 8 octobre 1942
à Saint-Michel-de-Rivière
et Saint-Michel-Lécloux-et-Léparon

Le 8 octobre 1942, soixante réfugiés juifs sont arrêtés dans deux villages de Dordogne, limitrophes de la Charente-Maritime. Ils font partie des victimes de la rafle d'Angoulême. Cet ouvrage rassemble les témoignages et les documents qui ont permis de leur rendre hommage lors de la commémoration organisée par la mairie de La Roche-Chalais, 80 ans plus tard, le 8 octobre 2022.

Prix : 10 €

ISBN : 978-2-9569380-0-0



7 782958 938000